# LES FRANÇAIS RÉGIONAUX ET LES WORLD ENGLISHES : UNE SOCIOLINGUISTIQUE DU LOCUTEUR NATIF ?

#### Rada Tirvassen

University of Pretoria

Dans le rapport qu'il soumet au Conseil des universités du gouvernement du Québec, J.-F. Lyotard (1979) affirme qu'une manière de caractériser le discours que tiennent les sciences du langage, depuis quarante ans, consisterait à montrer qu'il est d'abord et avant tout issu d'une approche techniciste du langage où la personne humaine n'existe pas vraiment, au point où il considère que les postulats de ce discours sont inappropriés pour comprendre non seulement la communication humaine mais aussi l'homme, dans une dimension plus globale : ses projets, son passé, ses relations, etc. Attardons-nous un instant sur la pensée du philosophe français et notamment, cette fois-ci, sur ses propos autour de la représentation de la société dans les sciences sociales. Il est d'avis que pendant les cinq décennies précédant son rapport, celle-ci est structurée soit par le fonctionnalisme de Talcot Parsons soit par le marxisme. Selon le premier modèle théorique, la société constitue une entité organique. On peut avancer que pour les sciences du langage naissantes, le structuralisme est en fait un prolongement de ce modèle. Quant au marxisme, il est fondé sur le principe que les structures économiques de production engendrent, dans la société capitaliste, l'existence de classes sociales et, inévitablement celle d'une lutte de classes. On peut épiloguer longuement sur cette réflexion que conduit Lyotard sur la représentation de la société. Il est également possible de se demander si les premiers efforts de théorisation de la sociolinguistique réalisés dans les années 1970 ne constituent pas justement une tentative d'articuler le fonctionnalisme de Parsons avec le marxisme : la notion d'hétérogénéité structurée conçue pour conceptualiser la variation sociolinguistique illustrerait bien ce point de vue. Les travaux sur la dialectalisation de l'anglais et du français, phénomène que j'analyse, montre l'émergence d'un échafaudage théorique issu d'un rapprochement entre le fonctionnalisme et le marxisme qui crée les conditions pour une continuité épistémologique dans l'interprétation, que conduit le linguiste, autour des rapports entre comportements langagiers et 'réalités sociales'.

Poursuivons avec les réflexions de Lyotard. Pour aller vite, il affirme que toute explication du comportement social et des pratiques culturelles des individus qui s'inspire de ces deux grandes représentations du social s'inscrit dans ce qu'il nomme les grands récits. Or, affirme-t-il, sa définition de l'homme social se fonde sur une autre vision de la personne humaine. Cet individu, « jeune ou vieux, homme ou femme, riche ou pauvre » (p. 21) est non seulement « placé sur des "nœuds" de circuits de communication » (*Ibid.*) mais aussi n'est jamais, « même le plus défavorisé, dénué de pouvoir sur ces messages qui le traversent en le positionnant, que ce soit au poste de destinateur, ou de destinataire, ou de référent » (*Ibid.*). De manière plus spécifique, Lyotard rejette une vision ontologique de la personne identifiée à partir de la notion de structure ou de sa place dans une classe sociale,

prise dans l'engrenage du système ou de la lutte des classes. C'est ce point qui me paraît pertinent pour la réflexion que je conduis ici.

Cet article veut tenter de comprendre pourquoi le locuteur et son usage du langage n'a jamais été au centre des préoccupations du chercheur. La réponse à ce questionnement a déjà été fournie dans Robillard (2001 et sq.) Pierozak (2005) et Blanchet (par exemple 2004 & 2016), en rapport avec ce qui est appelé en francophonies « français régionaux ». Ces auteurs signalent, à juste titre, que seules des réflexions méta-théoriques qui portent sur les fondements éthiques et épistémologiques de la recherche peuvent libérer le discours scientifique de l'emprise du modèle du locuteur-auditeur idéal. En me fondant sur l'évolution des travaux consacrés aux français régionaux, je vais tenter de comprendre pourquoi ceux consacrés aux World Englishes se retrouvent toujours pris dans l'étau de cette même vision idéologique. Cette influence se manifeste dès que la recherche cible, du moins sur le papier, la variation dialectale. C'est dans cette perspective que s'inscrit cet article. Il s'appuie sur la distance prise par certains chercheurs qui conduisent des études sur les français régionaux (désormais FR) et qui ont délaissé la voie que propose la sociolinguistique traditionnelle<sup>1</sup> pour jeter les bases d'une autre épistémologie de la variation et du changement. Il s'agit alors de se demander pourquoi les travaux sur les World Englishes (à partir de maintenant WE) n'ont jamais vraiment posé la question des perspectives épistémologiques dans lesquelles s'inscrivent les études conduites sur les WE. La réponse à cette question permettrait, je le pense, de comprendre quelle posture le chercheur qui veut entreprendre des études sur la francophonie en contexte africain doit adopter. Je suis en effet d'avis que ce sont les principes éthiques et épistémologiques qui doivent constituer le point de départ de la recherche en francophonie dans un continent qui, lui aussi, vit de multiples tensions.

#### 1. Mises en garde

Avant d'amorcer l'étude elle-même, je tiens à faire trois précisions. Ma recherche documentaire n'est pas étendue. Compte tenu de la variété et de la richesse des études consacrées à ces deux phénomènes voire même leur dispersion géographique, il serait utile de conduire une étude d'une plus grande envergure. La réflexion menée vise tout simplement à soutenir un point de vue. La deuxième concerne la démarche entreprise, en apparence comparative. Je me suis contenté de généralisations en me limitant à un certain nombre de questionnements qui m'intéresse directement. Dans cette perspective, le terme « comparatif » est inadéquat. Enfin, je dois souligner que cette étude ne veut pas démontrer la supériorité d'un courant de recherche sur un autre. La recherche anglo-saxonne a énormément contribué à la réflexion critique sur la notion de langue, de multilinguisme et sur la nécessité de passer à un autre paradigme de recherche pour examiner l'interaction langagière.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> J'utilise ce terme pour désigner la sociolinguistique que l'on peut associer aux travaux de Labov-Fishman et qui ne se pose pas de question sur les fondements épistémologiques de la science que l'on pratique ainsi que de la vision ontologique que le chercheur adopte.

### 2. Français régionaux et World Englishes : une source identique

Si l'on remonte le cours de l'histoire des travaux sur les variations dialectales du français et de l'anglais, on peut faire deux constats. D'abord, les premiers travaux ont lieu dans ce que j'appelle des communautés extra-hexagonales. (J'emploie, ici, ce terme pour renvoyer aussi aux études sur les World Englishes). Ensuite, un examen rapide des caractéristiques majeures de ces travaux montre que les premières contributions sur la dialectalisation des deux langues sont indissociables des enjeux politiques majeurs des communautés où ces travaux sont menés : en effet, il est difficile de ne pas situer les premières contributions sur ce qu'on nommera plus tard les World Englishes et les français régionaux dans des contextes sociopolitiques.

Commençons par les World Englishes. Les chercheurs ont élaboré des dictionnaires et des glossaires d'abord dans les communautés linguistiques où l'anglais est une langue de communication majeure. En Amérique du nord, les premières initiatives datent du début du XIX<sup>e</sup> siècle : Pickering, 1816 ; Webster, 1828 (in Sergeant 2012) et Bartlett (1848). Si je me contente de quelques repères concernant ces recherches en contexte « extra-hexagonal », je peux affirmer que cette initiative s'étend ensuite à l'Asie (An Anglo-Indian Dictionary (Whitworth 1885)) et bien plus tard à la Caraïbe (Cassidy et Le Page, Dictionary of Jamaica English (1967)), Holm and Shilling, Dictionary of Bahamian English (1982), à l'Océanie (The Australian Macquarie Dictionary (Butler, 1981), The Dictionary of New Zealand English (Orsman, 1997) et à l'Afrique A Dictionary of South African English on Historical Principles (Silva, 1998)<sup>2</sup>).

Revenons maintenant sur les enjeux politiques autour de ces travaux. Lorsque Pickering entreprend ses recherches, les États-Unis qui ont obtenu leur indépendance quelques décennies plus tôt, sont au centre de questionnements voire de prises de positions conflictuelles sur les rapports qu'ils doivent entretenir avec l'ancienne métropole, s'agissant notamment de la question du langage. Par exemple, Pickering ne laisse aucun doute sur son allégeance à l'empire britannique :

« We have in several instances deviated from the standard of the language, as spoken and written in England at the present day... So many corruptions have crept into our English. » (Pickering 1816: 67). (Dans certains cas, nous nous sommes détournés de la langue standard, telle qu'elle est parlée et écrite en Angleterre aujourd'hui. Tant de tournures inacceptables se sont glissées dans notre langue).

Webster, lui, considère que l'honneur d'une nation implique une coupure symbolique avec la norme de l'ancienne métropole :

« As an independent nation, our honour requires us to have a system of our own, in language as well as in government. » (Bolton 2009: 254). (En tant que nation indépendante, notre honneur nous oblige à avoir un système propre, tant sur le plan linguistique qu'au niveau gouvernemental).

Il va d'ailleurs plus loin quand il signale que :

« These causes will produce in a course of time, a language in North America, as different from the future language of England, as the modern Dutch, Danish and Swedish as from the German or from one another » (Bolton, Ibid.). (Cela aura pour

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Les ouvrages auxquels je fais référence ici ne sont pas cités car ils ont été repérés notamment dans Bolton (2009) et Sergeant (2012).

effet de produire, bientôt, une langue en Amérique du Nord, qui sera si différente de la langue qui sera employée en l'Angleterre, comme le néerlandais moderne, le danois et le suédois le sont de l'allemand ou l'une à l'autre).

Les Britanniques ont, eux évidemment, un point de vue opposé sur la question : ils accusent les Américains « of perverting our vernacular tongue, and of adding useless words to it » (Bartlett 1848 : xxvi) (de pervertir notre langue vernaculaire, et d'y ajouter des mots inutiles) alors que Bartlett, lui, rétorque que « the English language is in no part of the world spoken in greater purity by the great mass of the people than in the United States » (Bartlett 1848 : xxvi-xxvii) - (nulle part dans le monde, la langue anglaise n'est parlée de manière aussi pure que par la grande masse des gens aux États-Unis). Si le point de vue de Pickering paraît diamétralement opposé à celui de Webster, leur préoccupation est identique : pour les deux auteurs, les choix linguistiques sont déterminés par des préoccupations plus largement politiques.

#### 3. Les français régionaux

Comme c'est le cas pour les World Englishes, les premiers travaux consacrés aux français régionaux relèvent d'initiatives de populations extra-hexagonales. S'agissant du français, ils sont à mettre sur le compte des Canadiens, là où en fait s'est mise en place une colonie de peuplement. Les travaux sur les variétés de français canadien concernent les variétés acadiennes implantées dans les provinces maritimes à partir de 1604 et les variétés laurentiennes qui se sont développées dans la vallée du Saint-Laurent après la fondation de Québec en 1608. Une première lecture peut conduire à constater une démarche inverse à celle consacrée à la dialectalisation de l'anglais. En effet, les premiers travaux sont de type prescriptif et condamnent les comportements langagiers en marge de la norme, celle du français standard de la France hexagonale. En réalité, il s'agit d'un choix profondément politique avec pour différence que cette prise de position s'explique par les sentiments d'antipathie éprouvée contre la pénétration de mots de la langue anglaise dans les pratiques du français. C'est la raison pour laquelle, contrairement à ce qui se passe aux États-Unis, le sentiment dominant au Canada est marqué par une volonté d'alignement du français canadien sur celui de France.

Une seconde période, qui chevauche la précédente, débute dans les années 1880 quand Dunn publie un Glossaire franco-canadien, où il adopte une approche plus descriptive qui se démarque des ouvrages antérieurs. Ce glossaire est suivi de plusieurs autres, dont celui de Sylva Clapin (Dictionnaire canadien-français³), de Narcisse-Eutrope Dionne (Le parler populaire des Canadiens français), de la Société du parler français au Canada (Glossaire du parler français au Canada) et, plus récemment, du *Trésor de la langue française au Québec* (TLFQ) réalisé par des chercheurs de l'Université Laval (Québec). L'objectif fixé consiste à revaloriser l'image de la langue aux yeux des Canadiens français, en rappelant leurs origines françaises. Si l'on veut donner un point de vue plus général sur l'attitude que les

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> L'ensemble des ouvrages qui portent sur les pratiques du français au Canada ne seront pas cités dans la bibliographie. Ils ont été repérés, par exemple, dans Deshaies & Conrad (1998) et Thibault (2003).

Canadiens adoptent envers les régionalismes, on dira qu'elle oscille entre une approche descriptive (le Dictionnaire de la langue québécoise de Léandre Bergeron en 1980, le Dictionnaire du français plus à l'usage des francophones d'Amérique (C. Poirier, L. Mercier et C. Verreault) en 1988 et le Dictionnaire québécois d'aujourd'hui – de Jean-Claude Boulanger et Alain Rey – en 1993) et une autre plus normative. S'agissant de ces travaux de type normatif, on peut signaler les huit éditions du Dictionnaire de bon langage (à partir de 1914), le Dictionnaire des anglicismes (1970) et le Multidictionnaire des difficultés de la langue française (1988).

Mis à part « le français canadien », celui de l'Acadie a aussi fait l'objet de travaux divers. Gauvin (2014) signale quatre ouvrages de type lexicographique : Le parler franco-acadien et ses origines (1928), le Glossaire acadien (1931) de Pascal Poirier, Les parlers français d'Acadie (1962) de Geneviève Massignon et le Dictionnaire du français acadien (1999) d'Yves Cormier. Gauvin souligne que le but de ces travaux vise en fait à associer, dans l'imaginaire culturel des Acadiens, la variété du français acadien avec les variétés dialectales du français de France :

« En dépit d'une approche différentielle illustrant les écarts entre ce qui est tenu pour acadien et le français de référence, les premiers travaux ont cherché à montrer que cette variété de français est celle-là même qui avait cours au XVIIe siècle, qu'elle n'a pas évolué. » (Gauvin 2014 : 74).

Pour comprendre les choix, en apparence théorique et méthodologique, des chercheurs impliqués dans les études sur la dialectalisation de l'anglais et du français, il faut comprendre les rapports entre les langues et les enjeux politiques majeurs des sociétés où sont menés les travaux. De ce point de vue, les études sur les français régionaux sont particulièrement significatives pour la réflexion sociolinguistique. Elles montrent par ailleurs que la distinction théorique que fait Lyotard entre le fonctionnalisme de Parsons et le marxisme n'entraîne pas un véritable changement dans la manière dont les questions linguistiques sont traitées.

## 4. L'étude de la variation en contexte hexagonal : les mêmes repères théoriques

L'Europe du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle est prise dans l'engrenage de la construction nationale et de l'émergence de l'identité nationale. La langue est évidemment centrale à ces initiatives comme l'ont montré de nombreux chercheurs : on peut d'ailleurs déplacer légèrement notre intérêt pour le porter, comme le fait Chiss (2011), sur la question de la théorisation chez les linguistes qui tracent les perspectives dominantes de la recherche scientifique. La posture adoptée est solidement ancrée dans l'idéologie de l'État-nation. C'est un questionnement qui a donné lieu à de multiples travaux comme l'attestent d'ailleurs les références bibliographiques de Chiss. Il faut néanmoins affirmer qu'il faut éviter des amalgames rapides, ce que je n'ai pas toujours réussi à faire d'ailleurs : je peux, par exemple, renvoyer à la réflexion d'Aarsleff (1979) sur l'influence qu'a exercée le romantisme sur la philologie, quand on sait par exemple que Quirk, un chercheur britannique qui a marqué les travaux sur la dialectalisation de l'anglais, est formé en philologie allemande.

Attardons-nous sur les travaux de Quirk qui sont caractérisés par deux types d'innovations. Le premier, méthodologique, met l'accent sur l'importance du corpus : celui qu'il se constitue comporte environ un million de mots. Le second est en fait plus théorique puisqu'il porte sur l'introduction de la notion de variétés 'standards' (le pluriel est évidemment significatif) de la langue anglaise dans son livre The Use of English publié en 1962. C'est vrai qu'une décennie plus tard, dans sa Grammar of Contemporary English (Quirk *et al.*, 1972), il établit une distinction entre le noyau central et les variétés sociales et régionales caractérisées, selon une approche normative qu'il adopte, par la notion d'interférence. Ces deux publications résument d'ailleurs sa conceptualisation paradoxale de la variation sociolinguistique. En effet, il a une posture novatrice en 1962 :

« English is not the prerogative or "possession" of the English... Acknowledging this must — as a corollary — involve our questioning the propriety of claiming that the English of one area is more "correct" than the English of another. Certainly, we must realize that there is no single "correct" English, and no single standard of correctness. » (Quirk, 1962: 17-18 in Bolton, 2004: 370). (« L'anglais n'est pas la prérogative ou la "possession" des Britanniques... Reconnaître cela doit — en tant que corolaire — implique que nous interrogions le principe que l'anglais d'une zone est plus "correcte" que celui d'une autre. Nous devons nous rendre compte qu'il n'y a pas d'anglais unique "correct" ».)

Alors que la sociolinguistique commence à théoriser sur le phénomène de dialectalisation, il inscrit sa réflexion dans une démarche strictement normative :

« Some 20 years on, his 1990 paper was to see him arguing a rather different case, urging overseas teachers of English to keep in constant touch with "native speaker" norms, and praising the merits of a world "Standard English"» (Bolton, 2004: 371). (« Quelque 20 ans plus tard, dans son article de 1990 il argumentait un cas plutôt différent, demandant aux enseignants étrangers de l'anglais de rester en contact constant avec les normes du "locuteur natif" et de se féliciter des mérites de l'"anglais standard"»).

L'intérêt pour la dialectalisation du français en France hexagonale est assez "tardif" puisqu'il ne se manifeste que lors des premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle quand les romanistes français se penchent sur le contact entre « le français » et les dialectes ou les langues régionales dans les provinces. Selon Baggioni (1993), ce « retard » peut expliquer par les liens qui existent entre la dialectologie et la linguistique historique. Les travaux conduits visent, au moyen de descriptions synchroniques, à reconstituer l'évolution des langues. Si l'on en croit Horiot, dans la conférence qu'elle prononce le 27 septembre 2011, même les patois ont servi à une meilleure compréhension de l'évolution de la langue française. De manière plus générale, les études historiques et comparatives, conduites à partir des atlas linguistiques accompagnées de commentaires étymologiques, visent à dégager l'évolution du français, la parenté linguistique entre des régions spécifiques comme celle qui existerait entre la Normandie et l'Acadie. Toutefois, ainsi que l'affirme Chaudenson (1993), c'est l'héritage légué aux recherches sur la dialectalisation du français, mêmes quand celles-ci s'inscrivent dans le cadre théorique de la sociolinguistique, qu'il importe de souligner. Chaudenson affirme, en effet, que les travaux conduits dans le cadre des atlas linguistiques de France et qui, comme on le sait, visait à représenter les faits dialectaux sous forme de cartes géographiques, ont légué à la sociolinguistique sa méthode de travail et, surtout, ses principes théoriques.

### 5. Quand la sociolinguistique consolide l'idéologie de la norme standard

Ce volet est consacré à une réflexion critique sur la contribution de la sociolinguistique à l'étude de la variation dite régionale de l'anglais et du français. En particulier, je m'intéresse à la manière dont cette sous-discipline des sciences du langage théorise la variation dialectale, à ses choix méthodologiques et, surtout, je souhaiterais comprendre si le champ est fondé sur de nouvelles bases épistémologiques. Il s'agit en fait de se demander, compte tenu de l'argumentation que je développe, si la rupture théorique entre la sociolinguistique et le structuralisme entraîne une autre interprétation des rapports entre langues et société.

Si l'on veut un point de vue qui synthétise les orientations théoriques qui caractérisent les travaux menés sur les WE (comme sur les FR d'ailleurs), on peut s'appuyer sur la réflexion de Bolton (2005) dont le point de vue confirme celui de Chaudenson évoqué ci-dessus. Dans une étude consacrée à la pensée des chercheurs qui se sont intéressés aux WE, il affirme qu'à la fin des années 1970 et dans les années 1980, l'approche adoptée, dans le sillage des travaux de chercheurs comme Richards, Platt, Pride, Trudgill et Hannah, s'inscrivait dans la perspective de la linguistique structurale avec des commentaires de type sociolinguistique. Au-delà de ce questionnement, les recherches menées sur la dialectalisation des deux langues sont marquées par un déficit conceptuel abordé dans les réflexions (Chaudenson, 1993) sur les travaux majeurs menés dans les années 1980 en francophonie : la notion de régionalisme est limitée aux lexèmes qui concurrencent ceux du 'français central' ou alors qui désignent des realia culturelles.

Les travaux sur les WE sont marqués par les mêmes principes théoriques et méthodologiques que ceux entrepris sur les FR. En fait, et c'est l'argumentation centrale de cette réflexion, la vision de la dialectalisation des deux langues est largement déterminée par les courants dominants de la théorisation en sciences du langage et par la vision du monde techniciste du langage adoptée par les chercheurs. Si le corpus est censé être représentatif, on se trompe en pensant pouvoir réunir un corpus représentatif de tous les usages d'une langue dans une communauté humaine. Comment constituer un corpus représentatif quand on travaille sur des productions langagières ? Sur quoi peut-on se fonder pour garantir la représentativité ? Se pose alors la question de la manière dont on doit s'y prendre pour montrer les tendances dominantes. L'image qu'on donne des pratiques langagières (qu'on confond avec la langue) dépend des choix théoriques préalables (dans l'espace-temps dans lequel on se situe/ extirpe), d'un flot de productions inscrites dans des énonciations spécifiques, des extraits qu'on dissocie des conditions dans lesquelles ils ont été produits. En fait, ce qu'on refuse de dire, c'est que l'on constitue notre corpus en fonction de pré-catégorisations ou de tendances que l'on croit dominantes et objectives. Ledit corpus sert d'illustration à nos représentations sociolinguistiques. Si l'on refuse les pré-catégorisations, il faut alors dire que chaque observation permet de voir certains aspects des pratiques et, surtout, des traits qui ne peuvent être renfermés dans aucun système stable. Sur le papier, les inventaires décrivent une variété stable des deux langues : en réalité, ce sont les linguistes qui veulent stabiliser les pratiques en ne disant pas comment les locuteurs se situent par rapport à eux dans des situations de production de discours.

En d'autres termes, on est dans une linguistique sans locuteurs. Les travaux sociolinguistiques (de Robillard, 1997 ; 2002b et Tirvassen, 1995 ; 2002) qui portent sur la manière dont les locuteurs mauriciens gèrent les différentes catégories de lexèmes montrent d'abord que les dialectalismes qui peuvent se retrouver dans les productions en français régional mauricien ont des traits (linguistiques et 'sociaux') différents. Ces enquêtes indiquent que les catégorisations des lexèmes n'ont aucun sens si on ne prend pas en compte les productions des locuteurs dans des contextes précis. À cet égard, les notices ne disent rien sur le sentiment des témoins par rapport à des dialectalismes ayant différentes propriétés : les observations ont, elles, montré le rapport complexe, ambigu même, que les locuteurs entretiennent avec cette catégorie d'unités.

La sociolinguistique reste donc prisonnière d'une vision positiviste du phénomène étudié à partir notamment du postulat qu'il faut opérer à partir d'un corpus. Ces travaux se situent dans le même cadre épistémologique que ceux qui sont générés par la linguistique historique et comparée et la linguistique du système : il s'agit de construire les mêmes types de connaissances à partir de la même posture qui consiste à travailler sur des corpus qui illustrent des dynamiques propres à chaque sous-système d'un macro-système que l'on met en rapport avec des traits, jamais précisés, de l'univers social.

### 6. Des questionnements épistémologiques ou les premières divergences

Mes recherches documentaires et mes réseaux de recherche m'amènent à signaler les études menées par Blanchet (2016), de Robillard (2005, 2016) et Pierozak (2005). Ces chercheurs insistent sur l'intérêt d'un changement de paradigme épistémologique dans la construction de connaissances autour des FR. Cette démarche intervient dès le début des années 2000 lorsque de Robillard (de Robillard 2001) pose les bases pour une autre approche de la dialectalisation des langues. Il signale la nécessité de faire l'économie de la notion de langue pour éviter de tomber dans le piège de l'artefact que tend cette notion et surtout, précise qu'en contexte plurilingue, il est nécessaire de se placer dans l'entre les langues :

« Où se placer pour décrire les langues/situations où existent des contacts de langues ? La réponse empirique donnée par notre corpus semble être : « Résolument dans l'entre les langues ! » Même lorsque les descripteurs veulent décrire une seule langue à la fois ils se placent en situation interstitielle, et cela paraît en plus une bonne méthode, puisque cette position permet les comparaisons fécondes qui favorisent la mise en relief des spécificités des systèmes en présence. On peut même se demander s'il est d'autre façon de pratiquer la linguistique que celle qui consiste, inlassablement, à comparer les langues. » (de Robillard 2001 : 484).

De Robillard développe davantage son point de vue (de Robillard 2005 et 2016), insistant d'ailleurs sur la distance qu'il établit avec la langue-système afin d'intégrer le locuteur dans l'interprétation du langage. En adoptant cette démarche, il poursuit l'œuvre de Benveniste et remet *l'homme dans la langue*. Les pratiques langagières sont alors liées aux contextes, c'est-à-dire aux enjeux socio-identitaires et relationnels qui génèrent les pratiques. Si l'on s'inscrit dans une conception wittgensteinienne de la communication humaine, si on considère que les grammaires sont contextuelles et émergent lors de chacune des interactions dans lesquelles le locuteur est impliqué, on peut alors dire que les inventaires se situent dans la

continuité théorique du structuralisme ainsi que l'atteste le concept fondateur d'hétérogénéité structurée.

Pour illustrer mon argument, je peux m'appuyer une étude d'une affiche<sup>4</sup> conçue et produite par une institution semi-gouvernementale mauricienne (le Mauritius College of the Air<sup>5</sup>) pour le grand public. Sur le plan morpho-syntaxique et lexico-sémantique, cette affiche est rédigée dans une langue où l'on ne peut savoir s'il s'agit du créole ou du français. Par exemple Attention : tout installation électrique besoin faire par ène électricien compétent (Attention : toute installation électrique doit être effectuée par un électricien compétent) emprunte le style pragmatique propre au français : le recours au passif rappelle, en effet, le langage des consignes en français. Toutefois, le syntagme prépositionnel par ène électricien compétent est un calque du français ainsi que le syntagme verbal besoin faire par (doit être effectué par). D'ailleurs, les verbes ne sont ni fléchis ni précédés de l'auxiliaire : ils sont employés comme des verbes du système créole ; par ailleurs, le déterminant ène est emprunté au créole. Ceux qui sont appelés à décrypter ce texte doivent mobiliser une compétence de lecteur de l'orthographe « du français » comme celle 'du créole'. Les inventaires prennent donc une valeur d'œuvre de standardisation dans une communauté humaine qui ne veut pas toujours opérer dans des langues-systèmes.

Ces questionnements sont repris dans l'ouvrage de Bertucci (2016) évoqué dans l'introduction de cet article. La contribution de Robillard (2016 : 45-57) vise, à travers une réflexion sur les français régionaux, à interroger les fondements épistémologiques de ce qu'on peut appeler la sociolinguistique traditionnelle. Adoptant ce qu'il appelle le paradigme phénoménologique-herméneutique (PH), pour respecter la terminologie de l'auteur, de Robillard part du principe que le sens, associé aux signes, en l'occurrence aux lexèmes dans les travaux sur les français régionaux, est partiellement expérientiel et donc lié à celui qui confère du sens (47). De ce point de vue, les inventaires peuvent seulement rendre compte du sens commun ou du sens potentiel qui sera retravaillé dans des contextes précis. On le voit, le linguiste s'attaque aux principes philosophiques qui fondent la recherche sociolinguistique qui portent les travaux sur les français régionaux. De son point de vue, ces travaux masquent qu'on a affaire à des communautés humaines qui cherchent leur propre équilibre, évidemment mouvantes et fluctuantes.

## 7. Les World Englishes ou une même continuité théorique

Contrairement à cette tendance, il est vrai, marginale, des travaux sur les français régionaux, ceux qui sont menés sur les World Englishes s'inscrivent dans une même continuité théorique. On peut prendre pour exemple *The Routledge Handbook of World Englishes*, un ouvrage important et qui réunit 39 contributions. Il est subdivisé en quatre parties: *Historical perspectives and 'traditional' Englishes*;

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Je m'appuie, pour conduire cette réflexion une étude que réalise de Robillard (2005) sur un 'corpus' d'affichage plurilingue constitué à l'Ile Maurice.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Je voudrais remercier vivement M. Vishwa Patten qui a mis à ma disposition une série de documents produits par le *Mauritius College of the Air* et qui ont été particulièrement utiles pour l'étude conduite.

Regional varieties and the 'new' Englishes; Emerging trends and themes; Contemporary contexts and functions et Debates and pedagogical implications. (Perspectives historiques et anglais « traditionnels »; variétés régionales et « nouveaux » anglais; Tendances et thèmes émergents; Les contextes et les fonctions contemporains et Les débats et les implications pédagogiques).

Les deux premières parties se fondent sur la distinction classique entre les variétés traditionnelles et les variétés dites émergentes. Le tout premier volet concerne les anglais pratiqués en Grande Bretagne et dans les anciennes colonies de peuplement, c'est-à-dire aux États-Unis, au Canada, en Australie et en Nouvelle Zélande. Le second porte sur les pays où l'anglais s'est implanté notamment grâce à la colonisation mais où il n'est pas la langue première de la population : l'Inde, le Sri Lanka, Singapour, la Malaisie, etc. Il faut noter qu'on aborde aussi la situation de cette langue dans des contextes où il a une existence assez marginale comme le Japon. J'ai été alors un peu plus attentif aux propos tenus dans la troisième partie, celle dont l'intitulé pouvait ouvrir la voie à une réflexion critique sur une autre théorisation de la variation sociolinguistique. Elle concerne les processus transversaux à toutes les pratiques langagières. Le premier chapitre que signe Seidlhofer (2010 : 355-371) n'est pas inintéressant puisqu'il critique la promotion du multilinguisme de l'Union Européenne qui ignore le rôle majeur que joue l'anglais comme lingua franca. Certes l'auteur tient des propos discutables lorsqu'elle affirme que l'anglais n'est plus perçu comme une langue appartenant à un peuple précis et à un territoire spécifique, mais l'article a le mérite de signaler une des dynamiques de cette langue dans sa dispersion dans le monde. Pour l'essentiel, pour Seidlhofer, "the way forward" pour l'Union européenne serait de prendre conscience que l'anglais comme lingua franca n'est plus « the property of ancestral speakers in whose territory it originated. » (p. 362). (La propriété des locuteurs des territoires d'où il provient). Toutefois, si j'en viens à l'essentiel de mon argumentation, les questionnements liés à la dialectalisation ne sont abordés ni par Seidlhofer ni dans les autres chapitres de cette troisième partie. Par exemple, les autres chapitres sont consacrés à des comparaisons entre divers types de variation qui caractérisent les différents WE. En d'autres termes, le focus est bien la variation caractéristique des variétés délimitées géographiquement et politiquement et non une réflexion sur quelques processus qui aurait pu ouvrir la voie à une autre interprétation des phénomènes qui caractérisent toutes les pratiques langagières d'une langue qui a connu des implantations dans des contextes différents.

Il faut préciser que ces processus sont parfois abordés. Ils font alors l'objet d'un survol plutôt rapide, ce qui amène les auteurs à comprimer des questionnements complexes qui mériteraient des développements bien plus approfondis. Par exemple, les « pidgins and creoles » (409-410) sont abordés dans un peu plus d'une page alors qu'une demi-page est consacrée aux Indigenized, non-native L2 varieties (Kortmann 2010 : 400-424); on peut faire le même constat à propos de l'article de Schneider (2010 : 372-384). Des questions comme la koneization et les substrate transfer (377) qui demandent une attention particulière sont traitées en quelques lignes. Je voudrais terminer en signalant que le survol que je fais moi-même de ces articles demeure limité car il aurait fallu une lecture critique approfondie de cette contribution majeure à la compréhension de la manière dont la variation socio-

linguistique est traitée. On comprend toutefois qu'un développement plus significatif n'est pas permis compte tenu de l'espace éditorial qui m'a été accordé et en raison également des perspectives dans lesquelles s'inscrit ma réflexion.

Je peux toutefois préciser que les préoccupations exprimées dans l'ouvrage édité par Kirkpatrick occupent une place majeure pour ne pas dire exclusive dans les travaux sur la dialectalisation de l'anglais. Par exemple, c'est aussi celles des deux revues scientifiques consacrées à ce phénomène, World Englishes et Journal of English as a Lingua Franca. L'éditorial du premier numéro de World Englishes ne laisse planer aucune ambiguïté sur l'orientation de la revue :

« The term "Englishes" is significant in many ways. "Englishes" symbolizes the functional and formal variation in the language, and its international acculturation, for example in West Africa, in Southern Africa, in Eastern Africa, in South Asia, in Southeast Asia, in the West Indies, in the Philippines, and in the traditional Englishusing countries: the USA, the UK, Australia, Canada and New Zealand. The language now belongs to those who use it as their first language, and to those who use it as an additional language whether in its standard form or in its localized forms. » (Kachru & Smith 1985: 210 in Saraceni Ibid: 4). (« Le terme "englishes" est significatif à bien des égards. "Englishes" symbolisent les variations fonctionnelles et formelles de la langue et son acculturation internationale, par exemple en Afrique de l'Ouest, en Afrique australe, en Afrique de l'Est, en Asie du Sud, en Asie du Sud-Est, aux Antilles, aux Philippines et Dans les pays traditionnels qui utilisent l'anglais : les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie, le Canada et la Nouvelle-Zélande. La langue appartient maintenant à ceux qui l'utilisent comme première langue, et à ceux qui l'utilisent comme langue seconde, que ce soit sous sa forme standard ou dans ses variétés dialectales »).

De manière non surprenante, la seconde revue vient conforter les fondements théoriques des travaux consacrés aux *World Englishes* :

« WE is concerned with the empirical study of nativized (also referred to as indigenized or institutionalized) varieties of English in Kachru's *Outer Circle*. By constrast, ELF is a term used to describe the use of English in settings where it is spoken as a contact language by speakers of varying linguacultural backgrounds for whom there is not usually another shared language available. » (Cogo & Dewey in Saraceny *Ibid*: 5). (« WE concerne l'étude empirique des variétés d'anglais vernacularisées (également appelées indigènes ou institutionnalisées) dans le cercle extérieur de Kachru. Par contraste, ELF est un terme utilisé pour décrire l'utilisation de l'anglais dans les contextes où il est parlé comme une langue de contact par des locuteurs de milieux linguistiques différents pour lesquels il n'existe généralement pas d'autre lingua franca) ».

#### 8. Quelques nuances

La perspective choisie peut donner l'impression que les travaux francophones sont supérieurs à ceux conduits sur les WE. Pour illustrer mon point de vue, je peux signaler que la perspective dominante dans les recherches sur les WE est proche, sinon identique à celle qui caractérise les recherches sur les FR. À cet égard, il n'est pas étonnant de constater que la préface de l'ouvrage de Bertucci est signée par un auteur qui s'inscrit dans ce qu'on peut appeler le courant dominant. C'est en tout cas ce qu'illustre la citation qui suit :

« Fille de son histoire et enracinée diversement selon les régions, la langue française se révèle donc de nos jours sous la forme des multiples français régionaux... » (Walter 2016 : 10).

De la même manière, il serait inexact de penser que les WE ne font l'objet d'aucune réflexion critique. À cet égard, on peut évoquer l'ouvrage de Saraceni *World Englishes : A Critical Analysis* (2015). Pour l'essentiel, Saraceni critique l'approche adoptée dans les études consacrées aux World Englishes. Cette approche est fondée, affirme-t-il, sur une conception de la variation inspirée d'une théorisation qui postule l'existence de variétés homogènes, stables et caractérisées par des frontières étanches :

« Positing the existence of different, discrete varieties of English presupposes that these varieties are relatively homogenous, stable and bounded systems... » (p. 6). (« Poser l'existence de différentes variétés discrètes de l'anglais présuppose que ces variétés sont des systèmes relativement homogènes, stables et sont caractérisés par des frontières étanches »).

Il critique les notions que l'on peut associer à la linguistique du système comme celle d'emprunt (p. 111-114). Il signale la nécessité d'une linguistique qui intègre la fonction et le sens dans son cadre conceptuel. Toutefois, contrairement aux débats qui alimentent les réflexions sur les français régionaux (Pierozak 2005, de Robillard 2001, 2005 et 2016), il n'interroge ni l'idéologie sous-jacente aux WE, ni les fondements épistémologiques de la sociolinguistique dont s'inspirent ces travaux. Il considère que ce sont les mutations sociales qui dictent un changement d'approche dans les études consacrées aux WE. De la même manière, il reste dans une conception très critiquable de la notion de mondialisation, qu'il associe aux grandes mutations de ces dernières décennies, alors que Mufwene (2002 et 2004) a montré que le déplacement massif d'hommes et de femmes, avec des conséquences linguistiques et culturelles significatives pour les sciences du langage, remonte à l'ère du temps. Mufwene s'appuie sur la grande période de l'esclavage et de l'installation des populations européennes dans d'autres régions du monde pour illustrer son point de vue. Saraceni met le doigt sur quelques notions fondatrices des linguistiques du système comme celle de la naissance des langues (p. 31), mais il n'aborde pas toutes les implications épistémologiques de tels méta-discours. Ceci étant, il s'agit d'une des rares critiques contre la démarche théorique des recherches sur les WE.

#### Conclusion

Une mise en parallèle des grands traits concernant les travaux consacrés aux FR et aux WE montre le parcours similaire qu'adoptent les chercheurs. Les phénomènes étudiés ou ce qu'on appelle les objets d'études sont déterminés par des frontières géographiques et politiques ; les outils conceptuels sont issus des courants théoriques dominants des sciences du langage : dialectologie, linguistique historique et comparée, structuralisme et sociolinguistique. C'est le premier constat qui se dégage de l'examen des travaux conduits sur les FR et les WE. Le second indique qu'un courant relativement marginal de recherche sur les FR a malgré tout jeté les bases pour une autre théorisation de la variation associée à la diffusion des deux langues. On peut alors se demander pourquoi les travaux sur les WE ne font aucune ouverture à des courants de pensée qui occupent une place centrale dans la recherche en sciences sociales dans l'univers anglo-saxon. À cet égard, l'importance accordée aux réflexions de Lyotard dans l'émergence de la pensée autour du postmodernisme

contraste avec la seule démarche inspirée de ce que le philosophe français appelle la technoscience. Cette question n'a pas été abordée dans cet article et pourrait faire l'objet d'une réflexion particulièrement intéressante. En revanche, on peut constater l'impact des choix épistémologiques sur les WE: on n'attribue aucune agentivité au locuteur. Si on considère que tout individu, « jeune ou vieux, homme ou femme, riche ou pauvre » (p. 21) n'est jamais, « même le plus défavorisé, dénué de pouvoir sur ces messages qui le traversent en le positionnant, que ce soit au poste de destinateur, ou de destinataire, ou de référent. » (Ibid.), il faut alors dire que ce type de locuteur-là n'existe pas pour la recherche sur les WE qui devrait interroger la vision idéologique qui guide le chercheur dans la manière dont il interprète les phénomènes sociaux. Il s'agit là d'un questionnement qui pourrait constituer le préalable à des recherches sur les francophonies en contexte africain.

## **Bibliographie**

- AARSLEFF, H. (1979). « Bréal vs Schleicher: Linguistics and Philology during the Latter Half of the Nineteenth Century », in *The European Background of American Linguistics*, H. M. Hoenigswald (éd.), Dordrecht-Holland, Foris Publications, pp. 63-106.
- BAGGIONI, D. (1993). « Éléments pour une histoire de la francophonie (idéologie, mouvements, institutions) », in D. de Robillard, M. Béniamino et C. Bavoux (éd.), *Le français dans l'espace francophone*, Tome I, Paris, Champion, pp. 789-806.
- BARTLETT, J. R. (1848). A glossary of words and phrases usually regarded as peculiar to the United States, Bartlett & Welford, No. 7 Astor House, New York.
  - https://books.google.co.za/books?id=9sVUAAAAcAAJ&pg=PR26&dq=world +englishes+bartlett+1848&hl=en&sa=X&ved=0ahUKEwioz76OjprLAhVFOh oKHYwgAxgQ6AEIIDAB#v=onepage&q=world%20englishes%20bartlett%2 01848&f=false.
- BERTUCCI, M.-M. (dir.). 2016, Les français régionaux dans l'espace francophone, Hamburg, Peter Lang.
- BLANCHET, P. (2016). « De l'observation des variétés locales et régionales du français à une didactique de la pluralité des pratiques du français en contextes plurilingues : un chemin semé d'embûches », in M.-M. Bertucci (éd.), *Les français régionaux dans l'espace francophone*, Hamburg, Peter Lang, pp. 17-30.
- BOLTON, K. (2009). « World Englishes to-day », in B. B. Kachru, Y. Kachru & C. L. Nelson (éd.), The *Handbook of World Englishes*, Oxford, Blackwell, pp. 240-270.
- BOLTON, K. (2005). « Where WE stands : approaches, issues, and debate », *World Englishes*, 24/1, pp, 69-83.
- BOLTON, K. (2004). « World Englishes », in A. Davies & C. Elder (éd.), *The Handbook of Applied Linguishes*, Oxford, Blackwell Publishing, pp. 367-398.
- CALVET, L.-J. (1993). « Francophonie et géopolitique », in D. de Robillard, M. Béniamino et C. Bavoux (éd.), *Le français dans l'espace francophone*, Tome I, Paris, Champion, pp. 483-495.

- CHAUDENSON, R. (1993). « Francophonie, français zéro et français régional », in D. de Robillard, M. Béniamino & C. Bavoux (éd.), *Le français dans l'espace francophone*, Tome I, Paris, Champion, pp. 385-405.
- CHANDENSON, R., et al. (1991). La francophonie : représentations, réalités et perspectives, Paris, Didier Érudition.
- CHISS, J.-L. (2011). « Les linguistes du XIX<sup>e</sup> siècle, l'« identité nationale » et la question de la langue », *Langages*, 2011/2, n° 182, pp. 41-53.
- CHEVALIER, G. (2008). « Les français du Canada : faits linguistiques, faits de langue », *Alternative Francophone*, n° 1/1, pp. 80-97. http://ejournals.library.ualberta.ca/index.php/af.
- DESHAIES, D. et CONRAD, O. (1998). Les linguistes et les questions de langue au *Québec*, Québec, Centre International de Recherche en Aménagement Linguistique.
- FENNELL, B. (2001). A history of English: A Sociolinguistic Approach, Oxford, Blackwell Publishers.
- GADET, F. et LUDWIG, R. & PFÄNDER, S. (2009). « Francophonie et typologie des situations », *Cahiers de linguistique*, 34/1, pp. 143-162.
- GRADDOL D., LEITH D., & SWANN J. (1996). *English: history, diversity and change*, London, Routledge.
- GAUVIN, K. (2014). « L'activité lexicographique en Acadie des Maritimes : bilan et perspectives », *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, 4, pp. 42-81.
- HORIOT, B. (2011). «Les Français et leurs langues: enquêtes sur les patois, dialectes et mots régionaux», *La Clé des Langues*, Lyon, ENS LYON/DGESCO. http://cle.ens-lyon.fr/changement-linguistique/les-francais-et-leurs-langues-enquetes-sur-les-patois-dialectes-et-mots-regionaux-132848.kjsp.
- KACHRU, B. (1992). « The second diaspora of English », in T. W. Machan et C. T. Scot (éd.), *English in its Social Contexts: Essays in Historical Sociolinguistics*, New York, Oxford University Press, pp. 230-252.
- KACHRU, B. (1985). «Standards, codification and sociolinguistic realism: the Englishlanguage in the outer circle », in R. Quirk & H. G. Widdowson (éd.), *English in the WorldTeaching and learning the language and literatures*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 11-30.
- KACHRU, B. (1981). « American Language and other Englishes », in C. A. & S. B. Heath (éd.) *Language in the USA*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 21-43.
- KACHRU B. & S., LARRY (éd.) (1986). « The Power of English: Cross-cultural Dimensions, Literature and Media », *World Englishes*, 5(2/3).
- KAHANE, H., & R. KAHANE (1977). «Virtues and Vices in the American Language: A History of Attitudes », *TESOL Quarterly*, 11/2, pp. 185-202.
- KIRKPATRICK, A., (éd.) (2010). *The Routledge Handbook of World Englishes*, London, Routledge.
- KORTMANN, B. (2010). « Developmental patterns of English: Similar or Different », in A. Kirkpatrick, A., (éd.), *The Routledge Handbook of World Englishes*, London and New York, Routledge, pp. 400-424.
- LITLLEJOHN, S. W. (2002). *Theories of communica*tion, Belmont, CA, Wadsworth / Thomson Learning.
- MUFWENE, S (2004). «Language birth and death», *Annual Review of Anthropology*, n° 33, pp. 201-222.

- MUFWENE, S. (2002). *The ecology of language evolution*, Cambridge, Cambridge University Press.
- PETERS, P. (2009). « Australian English as a regional epicenter », in Hoffman T. & Siebers L. (éd.), *World Englishes- Problems, Perspectives and Prospects*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Printing, pp. 107-124.
- PICKERING, J. (1816). «A vocabulary or collection of words or phrases which have been supposed to be peculiar to the United States of America », in *The Beginnings of America English : essays and comments*, Chicago, University of Chicago Press. https://books.google.co.za/books?id=EGwPAAAAYAAJ&pg=PA11&lpg=PA11&dq=So+many+corruptions+have+crept+into+our+English &source=bl&ots=W1iwo\_TUI1&sig=JRoAYBypGLe-pDbEaohXTbG1DSs&hl=en&sa=X&ved=0ahUKEwj749qf6tTOAhUILcAKH QeTDL0Q6AEIKjAB#v=onepage&q=So%20many%20corruptions%20have% 20crept%20into%20our%20English&f=false.
- PIEROZAK, I. (2003). « Le français « tchaté » : un objet à géométrie variable », Langages et Société, 104, pp. 123-144.
- PIEROZAK, I. (2005). « Pour une approche syntaxique complexe : l'exemple d'objets dits "simples" », *La linguistique*, n° 41, pp. 107-132.
- QUIRK, R. et al. (1972). A grammar of contemporary English, England, Longman Group UK Ltd.
- ROBILLARD, D. de (2016). « Quelles « langues » sont les « français régionaux » ? Un point de vue phénoménologique-herméneutique », in M.-M. Bertucci (éd.), Les français régionaux dans l'espace francophone, Hamburg, Peter Lang, pp. 45-58.
- ROBILLARD, D. de (2005). « Quand les langues font le mur ; lorsque les murs font peut-être les langues : *mobilis in mobile*, ou la linguistique de Nemo », *Revue de l'Université de Moncton*, 36/1, pp. 129-156.
- ROBILLARD, D. de (2001). « Enn lizje kokê patat ên lizje vej gardjê? La linguistique peut-elle passer "entre les langues" », *Cahiers d'études africaines*, 2001/3-4, pp. 465-496.
- SERGEANT, P. (2012). Exploring World Englishes: *Language in a global Context*, London and New-York, Routledge.
- SARACENI, M. (2015). World Englishes: A Critical Analysis, London, Bloomsbury Academic.
- SCHNEIDER, E., W. (2010). « Developmental patterns of English: Similar or Different », in A. Kirkpatrick (éd.), The *Routledge Handbook of World Englishes.*, London & New York, Routledge, pp. 372-384.
- SEIDLHOFER, B. (2010). « Developmental patterns of English: Similar or Different », in A. Kirkpatrick (éd.), The *Routledge Handbook of World Englishes*, London & New York, Routledge, pp. 355-371.
- THIBAULT, A. (2003). « Histoire externe du français au Canada, en Nouvelle-Angleterre et à SaintPierre-et-Miquelon », in Gerhard Ernst et al. (éd.), Externe Sprachgeschichte des Französischen in Kanada, Neu-England und auf Saint-Pierre et Miquelon, Romanische Sprachgestchichte. Histoire Linguistique de la Romania, Berlin/New York, de Gruyter, vol. I, pp. 895-911.
- WALTER, H. (2010). « Préface Les français régionaux », in M.-M. Bertucci, (dir.), Les français régionaux dans l'espace francophone, Hamburg, Peter Lang, pp. 9-10.